



# Concours national de la Résistance et de la Déportation.

## Quatorze collégiens de Molière primés

Cette année, quatorze élèves du collège Molière ont été récompensés au Concours national de la Résistance et de la Déportation. Ce concours, qui existe depuis 1961, et qui a été mis en place par Lucien Paye, ministre de l'Education nationale, « **est un concours scolaire qui s'appuie sur l'enseignement de l'histoire, de l'histoire des mémoires, de la Résistance et de la Déportation** » explique le ministère de l'Education nationale et de la jeunesse sur son site.

Les participants devaient travailler autour du thème « **L'école et la résistance, des jours sombres au lendemain de la libération (1940-1945)** ». Les élèves devaient se présenter soit en individuel, et dans ce cas présenter un devoir rédigé en classe ou en groupe en présentant un travail sous forme variée (exposé, mémoire, œuvre littéraire, artistique ou audiovisuelle).

Les quatorze élèves de Molière récompensés avaient choisi de participer en individuel. Les 106 lauréats ont été récompensés de leurs travaux, mercredi 14 juin à la halle aux Toiles d'Alençon. Pour cette occasion, Joaquim Pueyo, maire d'Alençon, Bertrand Deniaud, vice-président de la Région Normandie, Jean-Vincent du Lac, vice-président du Département de l'Orne et Jean-Luc Legrand, directeur académique des services de l'Education nationale, des autorités civiles et militaires et d'élus locaux, étaient présents.

### Les prix des collégiens de Molière

Prix du souvenir de Jean Moulin - 2<sup>e</sup> prix départemental, David Valentine.

Prix de l'Education nationale - 4<sup>e</sup> prix départemental, Eon Romane.

Prix du Conseil régional - 5<sup>e</sup> prix départemental ex æquo, Pieciak Marceau.

Prix de l'Office National des Combattants et Victimes de Guerre - 5<sup>e</sup> prix départemental ex æquo, Mouchel Tyler.

Prix de la ville de Mortagne - 6<sup>e</sup> prix départemental ex æquo, Dupont Sara.

Prix de la ville de L'Aigle - 6<sup>e</sup> prix départemental ex æquo, Ermenault Axel.

Prix de l'association des membres de l'Ordre national du mérite - 7<sup>e</sup> prix départemental ex æquo, Bonnaire Gaëlle.

Prix de la Société d'entraide de la Médaille militaire - 8<sup>e</sup> prix départemental ex æquo, Monnet Marius.

Prix des déportés de l'Orne - 9<sup>e</sup> prix départemental ex æquo, Duyck Antoine.

Prix des Combattants volontaires de la Résistance de l'Orne - 9<sup>e</sup> prix départemental ex æquo, Ouail Mohammed-Kihel.

Prix de l'association « **Ceux de Rawa-Ruska et leurs descendants** » - 9<sup>e</sup> prix départemental ex æquo, Bittard Jean.

Prix de la Fondation de la Résistance et mémoire et Espoirs de la Résistance - 9<sup>e</sup> prix départemental ex æquo, Bouju Lilou.

Prix de l'Union Nationale des Combattants - 9<sup>e</sup> prix départemental ex æquo, Rousseau Jorris.

Prix de la Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie - 9<sup>e</sup> prix départemental ex æquo, Guerard Maëlys.

Marantine MAUGUIN



Une petite pause photo après la remise des prix